Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20261110-26110431-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
4 novembre 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations
Le 10 Novembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice **29**
Présents ou représentés **29**
Votants **29**

L'an deux mille vingt-six, le quatre novembre à 18 heures 30
Le Conseil municipal de PLONÉOUR-LANVERN, légalement convoqué par M. Jean-Baptiste HUET, Maire, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique
Etaient présents :
Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :
M. Michel RAPHALEN (procuration à Mme Joëlle KERSUAL)
Mme Célia BEST (procuration à M. Pierre BOËNNEC)
Mme Mireille COIC (procuration à M. Jean-Armand TRUCHETET
M. Morvan LE GAC (procuration à M. Valentin ORY)
M. Michel CANEVET (procuration à Mme Martine OLIVIER)
M. Paul MONCEAU (procuration à Mme Marie-Aude GOBRY)

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.
M. Alain VIGOUROUX a été élu secrétaire de séance.

3.1 Subventions complémentaires aux associations pour 2026

Rapporteur : Valentin ORY

Monsieur le rapporteur expose à l'assemblée :

Comme les années précédentes, les élèves des deux écoles de Plonéour-Lanvern ont participé à l'animation culinaire « Un bol de riz » en faveur de l'association AFIDESA. L'argent collecté contribue à soutenir les actions de l'association en faveur des écoles du Sanguié au Burkina Faso.
A cette occasion 280 repas ont été servis aux élèves. Il est proposé de valoriser au tarif de vente des repas par la cantine, soit 3,55 €, ce qui conduit au versement d'une subvention de 994 € à l'association AFIDESA.

Vu l'avis favorable unanime de la commission Vie Locale du 16 octobre 2026

Entendu l'exposé de monsieur le rapporteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le versement d'une subvention de 994 € à l'association AFIDESA
- D'autoriser monsieur le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la délibération

Pour extrait certifié conforme au registre
A Plonéour-Lanvern, le 10 novembre 2026

Monsieur le Maire,
Jean-Baptiste HUET

MAIRIE DE PLONEOUR-LANVERN FINISTERE

Le secrétaire de séance,
Alain VIGOUROUX